

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 54

Artikel: Société Suisse des Beaux-Arts
Autor: Emmenegger, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous venons de parler d'ornementation au *gesso*; peut-être que quelques indications pratiques sur ce sujet ne sont pas inutiles, la technique de cette matière étant somme toute très simple et, moyennant un petit apprentissage, à la portée de chacun.

Le principe est le suivant : il s'agit de former des reliefs, sur une surface préparée pour cela, au moyen d'une matière de consistance crèmeuse. Le pinceau sert à transporter une goutte de cette matière sur la surface donnée et à l'étaler de façon à lui faire prendre la forme de l'ornement. En séchant, la pâte se durcit et peut alors être colorée ou bronzée à volonté.

L'élément essentiel de cette ornementation est donc la goutte qui, en s'étalant sur une surface, prend un modelé gras et d'une belle ampleur. On évitera, dans la composition du dessin, les finesses exagérées (tiges trop minces ou feuilles trop déchiquetées); par contre, les surfaces trop grandes et les reliefs trop forts ont une tendance à craqueler; il faudra les éviter. Il vaut mieux superposer plusieurs couches, après avoir laissé sécher chaque fois la précédente, que de mettre en une fois une grande épaisseur. Quant à la matière employée, elle peut varier. Les Italiens du moyen âge et de la Renaissance, dont les recettes nous ont été transmises par différents traités (entre autres par celui de Cennino Cennini de 1437), se servaient de plâtre éteint dans l'eau pendant un mois, lavé et pressé en petits pains. On peut remplacer le plâtre par du *blanc d'Espagne* ou craie pulvérisée.

Cette poudre est délayée dans une solution de *colle de Cologne*, dans la proportion suivante :

Eau	1 litre.
Colle	1 plaque.
Blanc d'Espagne. . .	1 kg 800 à 2 kg.

Le tout doit être chauffé au bain-marie. Le travail se fait à chaud. Il est nécessaire d'avoir à portée un récipient d'eau chaude pour laver les pinceaux, qui s'encrassent rapidement.

La surface à décorer demande une préparation préalable. C'est en général du bois tendre, du sapin, par exemple, que l'on enduit premièrement d'une légère eau de colle. Ensuite, on y passe successivement, et en ayant soin de laisser sécher chaque fois, plusieurs couches de la préparation au blanc d'Espagne. On égalise la surface au racloir et au papier de verre. Il est nécessaire de passer une ou deux couches de blanc sur l'envers de la planche afin de l'empêcher de se voiler.

Pour toute cette manutention du *gesso*, il est très intéressant de consulter le *Livre de l'Art* de Cennino, qui y consacre les chapitres 115-120, où il donne une description très détaillée de la manière de procéder.

Un chapitre qui mériterait d'être traité ici est celui de la dorure. Ce même traité de Cennino donne là-dessus des détails qui montrent avec quel soin et quelle minutie

les anciens procédaient à cette opération. Mais ceci n'est plus guère du ressort du simple amateur; il faut se contenter de demander à son doreur de se servir du bol d'Arménie, qui est le rouge réapparaissant sous l'or des cadres anciens.

Si l'on se contente du simple bronzage au moyen des poudres métalliques, on peut atteindre des résultats très satisfaisants. Voici, par exemple, une façon de procéder : enduire l'objet à bronzer d'une couche mince de *mixture à dorer* (que l'on trouve chez les marchands de couleurs), après y avoir mélangé de l'ocre rouge finement broyé; puis, lorsque cette couche est près de sécher, passer légèrement avec un blaireau rempli de poudre de bronze sur la surface, de manière à la couvrir. Lorsque la surface est sèche, on peut la patiner en passant dessus un jus de couleur à l'huile (terre de Sienna brûlée et vert émeraude); la couleur s'amasse en séchant dans les creux entre les reliefs, et donne une patine d'un bel effet.

Comme je l'ai dit au commencement de ces notes, j'aurais aimé voir cette question reprise et discutée par d'autres plus compétents que moi, et qui seraient appuyés d'une expérience plus grande dans cette matière; c'est dans cet espoir que j'ai osé présenter ici ces quelques idées et les résultats d'une trop courte expérience.

Th. D.

Société suisse des Beaux-Arts.

Le 13 mai 1905 a eu lieu à Zurich une séance des délégués du Kunstverein. Toutes les sections, excepté Glaris, Bienne et Le Locle, étaient représentées. M. R. Abt, de Lucerne, a été nommé à l'unanimité président central pour une période de trois ans, à la place de M. Jung, architecte, qui avait présidé le Comité pendant six ans. M. Abt a exposé son programme : Travail intense pour le développement de la Société, conciliation et idéalisme; chercher à rapprocher la Société de celle des artistes suisses et de la Commission fédérale des Beaux-Arts, dont M. Abt fait partie, etc.

M. Righini a rapporté sur la séance préparatoire de la Ligue pour la Beauté, et M. Van Muyden a parlé, au nom de la section de Lausanne de cette Ligue, du Turnschänzli de Soleure. Les délégués ont exprimé leur sympathie pour la Ligue et voté une pétition au gouvernement soleurois pour empêcher, s'il est possible, la démolition du rempart en question.

Les sections de Berne et Soleure bénéficient, cette année, de la subvention fédérale.

Hans EMMENEGGER.